

# Commission Consultative Paritaire

Périgueux, mardi 27 juin 2017

# COP 24



**NOTRE STRATÉGIE :**

*La territorialisation de la lutte contre le réchauffement climatique*

# Ordre du jour

2

**Préambule :**

**Adoption du règlement intérieur de la CCP et Nouvelle composition de la CCP**

**Points d'actualité : Région Nouvelle-Aquitaine**

**1) Bilan énergétique de la Dordogne – Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat (AREC)**

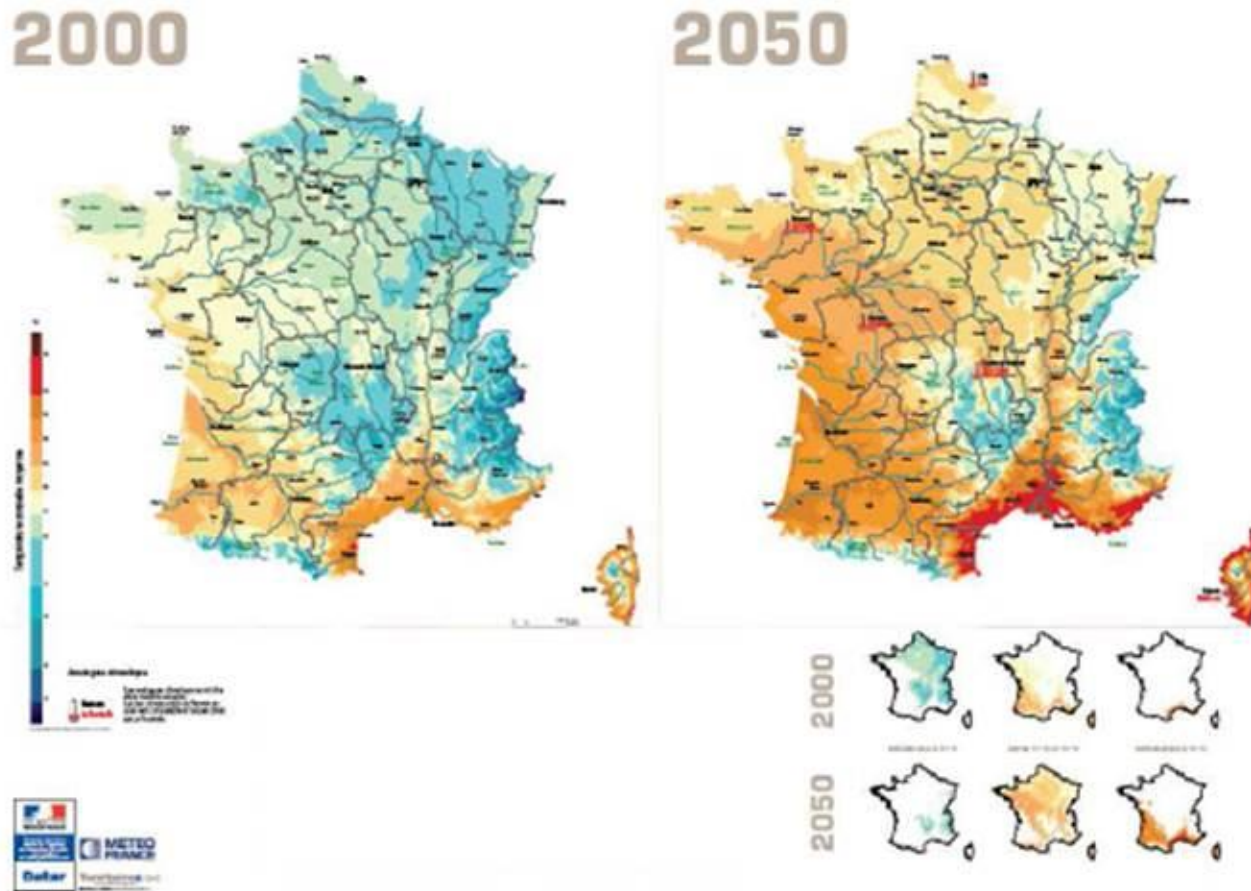
**2) Pacte fiscal, portage des projets d'Énergies renouvelables – SDE 24**

**3) Actualités des projets TEPCV et TEPOS – ADEME**

**4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI – SDE 24**

# Scénario de réchauffement climatique

3



Source : Météo France

# Préambule

4

- LA CCP comporte un représentant par EPCI, et autant de représentants du SDE, conformément à la loi.
- Compte tenu des fusions d'EPCI, ceux-ci sont passés de 26 à 20 dans le département
- Afin d'éviter une modification après chaque fusion, il est proposé de retirer la mention précise du nombre de membres, en gardant évidemment le principe de parité
- **Adoption du nouveau Règlement intérieur**
- **Désignation d'un membre parmi les référents des EPCI à la CCP qui participera à la conférence de la loi NOME**

## Les représentants du SDE 24 :

5

Philippe DUCENE	Président et Maire de Ste Alvère
Guy LEYMARIE	1er Vice-Président en charge de l'Administration générale et des relations avec le concessionnaire Enedis
Lionel ARMAGHANIAN	2ième Vice-Président en charge du secteur n°1 L'AUVEZERE - LA BACHELLERIE et Maire de Beauregard de Terrasson
Serge MAZE	3ième Vice-Président en charge du secteur n°2 BEAUMONT - CAUSE
Jean Paul MOUILLAC	4ième Vice-Président en charge du secteur n°3 BELVES - MONPAZIER et Maire de Marnac
Gérard SENRENT	5ième Vice-Président en charge du secteur n°4 BOURDEILLES - PGX OUEST - TOCANE et Maire de Tocane St Apre
Vincent FLAQUIERE	6ième Vice-Président en charge du secteur n°5 DOMME - CARLUX et Maire de Simeyrols
Michel LAMY	7ième Vice-Président en charge du secteur n°6 MAREUIL - VERTEILLAC et Maire de Bouteilles St Sebastien
Jean Pierre LACOSTE	8ième Vice-Président en charge du secteur n°7 LE BUGUE - ROUFFIGNAC
Maurice CHABROL	9ième Vice-Président en charge du secteur n°8 NONTRON PIEGUT et Adjoint au Maire du Bourdeix
Claude BARDOT	10ième Vice-Président en charge du secteur n°9 NORD DORDOGNE - CHAMPAGNAC
Dominique CAILLOU	11ième Vice-Président en charge du secteur n°11 RIBERAC - MUSSIDAN - NEUVIC et Conseiller Municipal de Riberac
Patrick VANHERZEELE	12ième Vice-Président en charge du secteur n°12 SARLAT - SALIGNAC
Alain CASTANG	13ième Vice-Président en charge du secteur n°13 SIGOULES - ISSIGEAC et Maire de Rouffignac de Sigoules
Claudine FAURE	14ième Vice-Président en charge du secteur n°14 VERGT - VILLAMBLARD et Maire de Lacropte
Jean Pierre CASTANET	15ième Vice-Président en charge du secteur n°15 VILLEFRANCHE - LA FORCE
Yves MOREAU	Délégué spécial en charge de la coordination de la politique du développement durable et Maire d'Hautefort
Philippe MELOT	Délégué spécial en charge de l'Eclairage Public et Adjoint au Maire de Sarlat la Caneda
Marie-Hélène BORAS	Membre du Comité de Pilotage IRVE et Conseillère Municipale de Périgueux
Marcelin RESTOIN	Délégué spécial en charge du développement des infrastructures gaz et Adjoint au Maire de St Barthelemy de Bussiere

## Les représentants des EPCI :

6

CA Le Grand Périgueux	Bernadette PAUL
CDC Isle et Crempse en Périgord	Sylvain LESSENOT
CDC du Périgord Nontronnais	Erwan CARABIN
CDC Isle Vern Salembre en Périgord	Patrick GUEYSSET
CDC Dronne et Belle	Jean-Pierre GROLHIER
CDC du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort	Dominique BOUSQUET
CDC Vallée de la Dordogne et Forêt Bessede	Michel RAFALOVIC
CA Bergeracoise	Pascal DELTEIL / Marcel RONDONNIER
CDC Bastides Dordogne Périgord	Christian ESTOR
CDC de la Vallée de l'Homme	Nathalie MANET - CARBONNIERE
CDC de Sarlat Périgord Noir	Jean-Jacques de PERETTI
CDC Domme Villefranche du Périgord	Claude BRONDEL
CDC du Pays de Fenelon	Patrick BONNEFON
CDC du Pays de Lanouaille	Jean Pierre CUBERTAFON / Guy BOUCHAUD
CDC du Pays de St Aulaye	Jacques DELAVIE
CDC du Pays Riberaçois	Alain TRICOIRE
CDC des Marches du Périg'or Limousin, Thiviers Jumilhac	Béatrice HAGEMAN
CDC Isle Double Landais	Max LEY
CDC Montaigne Montravel et Gurson	Thierry BOIDE
CDC Portes Sud Périgord	Bernard TRIFFE

# Points d'actualité

7

## *Entente entre les 13 Syndicats d'Énergie de Nouvelle-Aquitaine*

- Initiative lancée le 18 novembre 2016 à Périgueux, finalisée le 15 juin 2017 ;
- Objectif : coordonner l'action des 13 syndicats en matière de transition énergétique
- Complémentarité efficace entre la Région chef de file et les EPCI coordonnateurs sur leur territoire

## *Convention-cadre avec la Région votée en plénière le 10 avril 2017*

But : Collaborer pour accélérer les objectifs de transition énergétique dans trois axes prioritaires

- Qualité des réseaux pour l'intégration des énergies renouvelables et le développement économique
- Décliner la politique régionale : SRADDET, participation envisagée des syndicats à la SEM ARTEE)
- Soutien à l'innovation : développement des smart grids

## *ARTEE*

SEM Régionale pratiquant le tiers financement pour la rénovation énergétique des logements de ménages aux revenus modestes.





# Points d'actualité :

## Partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine

8

10 avril 2017 : l'assemblée plénière du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine approuve une convention avec les 13 syndicats de Nouvelle-Aquitaine,

Réaction de Mme Françoise COUTANT, vice-présidente du Conseil Régional, en charge de l'Energie et du Climat





## Retour sur le COPTEC Nouvelle-Aquitaine du 12 juin 2017

9

### *Conseil Permanent de la Transition Énergétique et du Climat*

Instance de concertation destinée à co-construire les politiques régionales dans ce domaine

Rôles de la CCP et du SDE :

### **Élaboration du volet air énergie climat du SRADDET:**

⇒ *Organisation de réunions de concertation locales en Dordogne ?*

### **Participation aux clusters**

⇒ *« Energies et stockage »*

### **Animation du maillon départemental**

⇒ *Relais opérationnel des orientations régionales*

# 1) Bilan énergétique de la Dordogne

10

**Présentation par l'Agence Régionale d'Evaluation  
Environnement Climat**

*Mme Amandine LOEB, directrice*

*M. Hervé PHILIPPOT, directeur adjoint*

## 2) Pacte fiscal, portage projets EnR

11

### □ Répartition de l'IFER :

Production	Commune	EPCI	Département
Photovoltaïque	Si FA: 50 % Si FPU : 0 %	Si FA : 0 % Si FPU : 50 %	50 %
Hydroélectricité	Si FA : 50 % Si FPU : 0 %	Si FA : 0 % Si FPU : 50 %	50 %

### □ *Pour un parc photovoltaïque de 3 MW : 22 000 d'IFER*

*→ 11 000 € pour le Département et 11 000 € pour le bloc communal*

En Dordogne, 13 EPCI sur 20 sont en Fiscalité Professionnelle Unique

### □ Proposition d'un **pacte fiscal local**

Compensation de l'IFER par un appui de l'EPCI aux projets communaux de développement durable par fonds de concours.

## 3) Actualités des projets TEPCV / TEPOS

12

**Retours d'expériences des dispositifs**

***Territoires à Energie Positive***

***M. Cédric SOUS, ADEME Nouvelle-Aquitaine***

## Projet de convention cadre avec l'ADEME

13

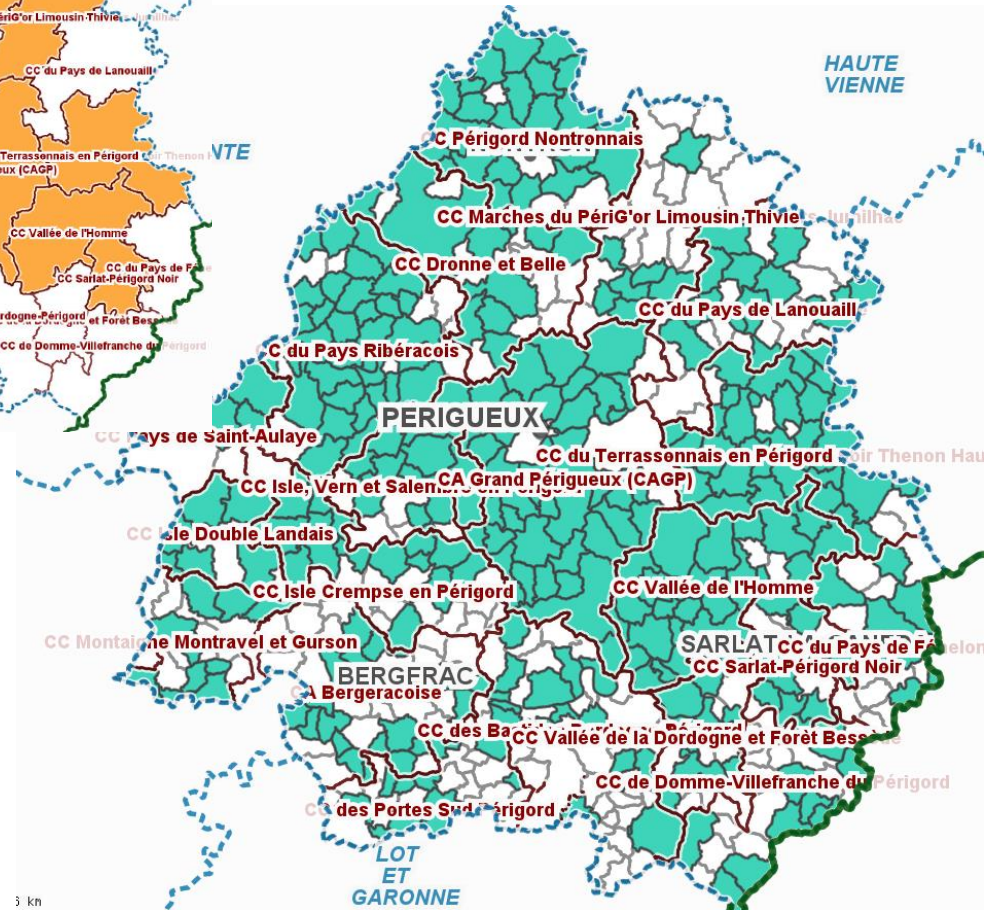
*Suite à rencontre avec M. Lionel POITEVIN, directeur régional de l'ADEME*

- *Cohérence évidente de la stratégie de transition énergétique départementale portée par le SDE et les stratégies intercommunales*
- *Principe : engager SDE et ADEME sur des objectifs pluriannuels communs*
- *Déclinaison par opération avec appui technique et financier, à négocier :*
  - *Contrat de développement territorial autour des filières d'énergies renouvelables thermiques*
  - *Plan global de mobilité durable : électrique, GNV ...*
  - *Éclairage public innovant*

## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

14

### Paquet Energies



Au 13-06-2017 :

- **10 EPCI** signataires de la Convention Paquet Energies
- **309 communes** adhérentes au Service Energies
- Ce qui couvre une population de **279 000 habitants sur 386 000** (hors Périgueux ville)

## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

15

### Paquet Energies

### Les études énergétiques réalisées depuis fin 2015 :



Année	Nombre d'études énergétiques	Montant TTC	Participation SDE 24 <i>20 % du TTC sur les pré-diagnostic</i>	Subvention ADEME <i>50 % du HT sur les audits</i>
2015	68	43 090,80 €	8 618,16 €	0,00 €
2016	36	35 852,40 €	3 147,36 €	5 917,50 €
2017	31	19 040,40 €	3 808,08 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>135</b>	<b>97 983,60 €</b>	<b>15 573,60 €</b>	<b>5 917,50 €</b>
<i>A venir</i>				
2017	14	9 489,60 €	1 897,92 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>149</b>	<b>107 473,20 €</b>	<b>17 471,52 €</b>	<b>5917,50 €</b>



## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

16

### Paquet Energies

#### E – Manager, les principales fonctionnalités :

- mettre en place un suivi des facturations ;
- proposer des statistiques de consommations d'énergie ;
- optimiser les contrats souscrits ;
- synthétiser les éléments descriptifs des bâtiments ;
- générer des propositions d'améliorations patrimoniales et énergétiques à partir des points faibles identifiés et en estimant l'enveloppe budgétaire.

## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

17

**E – Manager, « la visionneuse »** : Chaque collectivité adhérente au Service Energies, qui aura transmis l'ensemble de ses factures, a accès « en direct » à ses consommations et ses dépenses sur le site internet du SDE 24 via l'« espace privé adhérents »

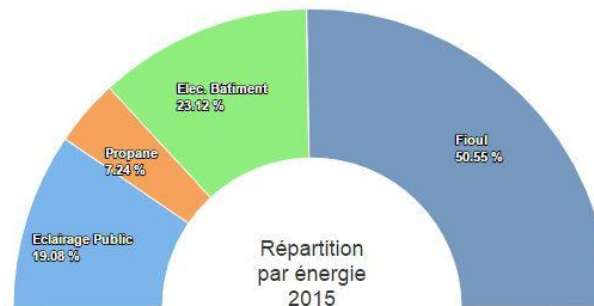
Consommation en kWh	Emission en tonne Co2	Dépense en € TTC
de Janv. à Déc. 2014 <b>56 826 kWh</b>	de Janv. à Déc. 2014 <b>9 t.Co2</b>	de Janv. à Déc. 2014 <b>6 806 € TTC</b>
de Janv. à Déc. 2015 <b>57 486 kWh</b> soit <b>660 kWh</b>	de Janv. à Déc. 2015 <b>11 t.Co2</b> soit <b>2 t.Co2</b>	de Janv. à Déc. 2015 <b>7 044 € TTC</b> soit <b>238 € TTC</b>

**1 %**

**26 %**

**4 %**

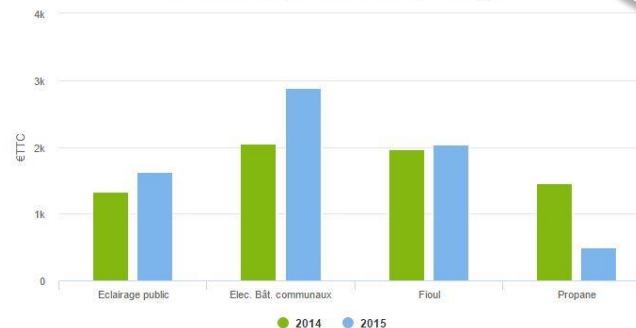
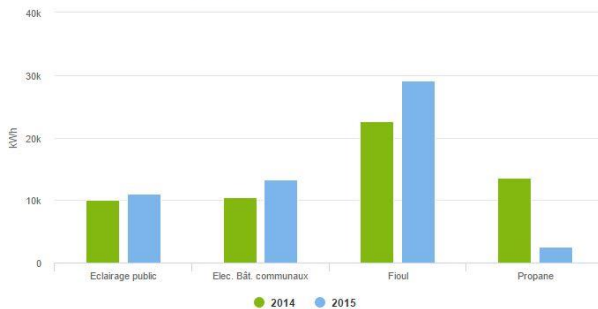
**EMPREINTE CARBONE**



Evolution des dépenses en €TTC par énergie

**Au 13-06-2017, 124 communes ont accès à leurs bilans en ligne sur le site du SDE 24**

Evolution des consommations par énergie



## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

18

### Paquet Energies

### Les CEE - Certificats d'Économie d'Énergie

### Nouveau partenariat avec Certinergy

#### Dossiers concernés :

- Valorisation des travaux les plus rémunérateurs en CEE, à savoir
  - les **travaux d'isolation**
  - **le changement de chaudière**
  - ou un **bouquet de travaux** (isolation + chaudière + menuiseries + VMC,...) dans le cadre d'une rénovation globale ;

La promotion du dispositif sera faite en ce sens

- **traitement des dossiers présentant une prime CEE supérieure ou égale à 500 €.**

## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

19

### Paquet Energies

#### Les CEE - Certificats d'Economie d'Énergie

##### Rémunération :

Lors de la signature de la convention d'offre de service avec CERTINERGY, la commune ou l'EPCI aura le choix d'être rémunérée sur la base :

- **d'un prix de rachat fixe à 2,5 €/MWhcumac ;**
- **d'un prix suivant le cours du marché de CEE moins 1 €/MWhcumac pour CERTINERGY.**

Sur ces bases, la collectivité percevra 80 % du montant si elle est adhérente au Service Energies et 50 % sinon.

## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

20

### Paquet Energies

### Les CEE TEPCV – Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte

**Les territoires concernés :** lauréats d'une convention TEPCV avec l'Etat depuis février 2017

#### **Contenu du programme :**

Un volume de CEE, plafonné en fonction du nombre d'habitants, est délivré aux porteurs de projets pour des travaux de rénovation énergétique (bâtiments et éclairage public) réserve du respect des critères des fiches CEE d'opérations standardisés et pour lesquels les dépenses ont été acquittées avant le 31-12-2018

## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

21

### Paquet Energies

#### Les CEE TEPCV

**Positionnement du SDE 24 :** Au vu des volumes financiers en jeu, de la complexité des montages de dossiers de demande de CEE et de valorisation des volumes obtenus, le SDE 24 souhaite se positionner en tant qu'accompagnateur des porteurs de projets signataires d'une « convention de valorisation des CEE Programme TEPCV » avec Certinergy.

#### Rôle du SDE 24 :

- ⇒ s'assurer de l'éligibilité des travaux avant leur démarrage. Il apparaît donc indispensable de proposer aux maîtres d'ouvrage un accompagnement physique en lien avec les entreprises/artisans ayant réalisé les travaux pour garantir le bon aboutissement des dossiers éligibles et optimiser l'utilisation de l'enveloppe de CEE ;
- ⇒ En partenariat avec Certinergy, l'aide au montage et à l'instruction des dossiers de demande de CEE.
- ⇒ Suivi des demandes de paiement

*Réunions de lancement du partenariat sur les territoires TEPCV en présence des maîtres d'ouvrage les 27 et 28 juin*

## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

22

### Paquet Energies

#### Les CEE TEPCV

#### Les conditions financières :

⇒ Prix de rachat garanti par Certinergy : 2,5 € / MWhcumac jusqu'à la fin du programme

Territoire TEPCV	Volume maximal de CEE pouvant être obtenu	Montant maximal des investissements
Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois (SYCOTEB)	400 000 000 kWhcumac	1 300 000 € TTC
CDC Vallée de l'Homme	150 000 000 kWhcumac	487 500 € TTC
CDC Sarlat Périgord Noir	150 000 000 kWhcumac	487 500 € TTC
<b>TOTAL</b>	<b>700 000 000 kWhcumac</b>	<b>2 275 000 € TTC</b>



## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

23

### Paquet Energies

#### Eclairage Public – Schéma Directeur d'Aménagement lumière :

##### Volets 1 et 2 : Etat des lieux et préconisations d'économie

- ⇒ Diagnostic technique du patrimoine et propositions d'économie d'énergie et coûts associés de l'ensemble des foyers lumineux du département
- ⇒ Les coûts : Volet 1 gratuit / volet 2 gratuit pour les communes adhérentes au Service Energies
- ⇒ Réalisation de ces 2 volets, en priorité, sur les communes membres des EPCI signataires de la convention Paquet Energies

##### Volet 3 : élaboration d'une stratégie de rénovation et d'amélioration des installations

- ⇒ Approche financière, technique et économique.

##### Volet 4 : élaboration d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière.

- ⇒ définition de la politique lumière de la commune, la typologie d'éclairage, le phasage des opérations ainsi que les impacts économiques et énergétiques.

## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

24

### Paquet Energies

## Convention de coopération SDE 24 / EPCI concernant l'éclairage public des Zones d'Activités Economiques

### Ce que disent les statuts du SDE 24 :

- ⇒ « le Syndicat peut réaliser les investissements en matière d'éclairage public pour le compte des personnes morales membres ou non membres concernées, dans les conditions prévues par la loi ».

### Objet de la convention :

- ⇒ Prise en charge technique et opérationnelle, par le SDE 24, de prestations de travaux neufs ou de renouvellement dans l'éclairage public.

## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

25

### Paquet Energies

#### Convention de coopération SDE 24 / EPCI concernant l'éclairage public des Zones d'Activités Economiques

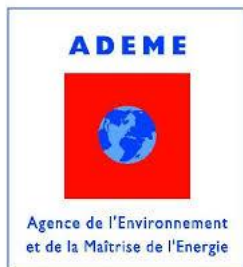
##### Conditions financières :

- ⇒ Pour la réalisation de travaux de renouvellement de sources lumineuses de plus de 20 ans, le SDE 24 participera à hauteur de 40% du montant des travaux HT pour la mise en place de sources LED.
- ⇒ Pour la réalisation de travaux neufs, le SDE 24 participera à hauteur de 15% du montant des travaux HT pour la mise en place de sources LED.
- ⇒ Les interventions de renouvellement et de travaux neufs sans pose de sources LED se feront au prix du marché sans participation du SDE 24.

## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

26

**IRVE :**  
**Bornes**  
**de recharge**  
**pour véhicules**  
**électriques**



EPCI	Nombre prévu	En service
CDC Bastides Dordogne Périgord	6	3
CA Bergeracoise	15	4
CDC de la Vallée de l'Homme	14	7
CDC de Sarlat Périgord Noir	8	4
CDC des Marches du Périg'or Limousin, Thiviers-Jumilhac	6	3
CDC Domme-Villefranche du Périgord	7	0
CDC Dronne et Belle	8	4
CDC du Pays de Fénélon	4	0
CDC du Pays de Lanouaille	4	0
CDC du Pays de Saint Aulaye	2	0
CDC du Pays Foyen	1	0
CDC du Pays Ribéracois	6	0
CDC du Périgord Nontronnais	6	3
CDC du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort	9	0
CDC Isle Double Landais	2	0
CDC Isle et Crempse en Périgord	3	1
CDC Isle Vern Salembre en Périgord	5	0
CA le Grand Périgueux	28	15
CDC Montaigne Montravel et Gurson	5	0
CDC Portes Sud Périgord	4	1
CDC Vallée de la Dordogne et Forêt Bessede	5	0
<b>TOTAL</b>	<b>148</b>	<b>45</b>

Mise à jour le 13-06-2017

## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

27

**IRVE :**  
**Bornes**  
**de recharge**  
**pour véhicules**  
**électriques**

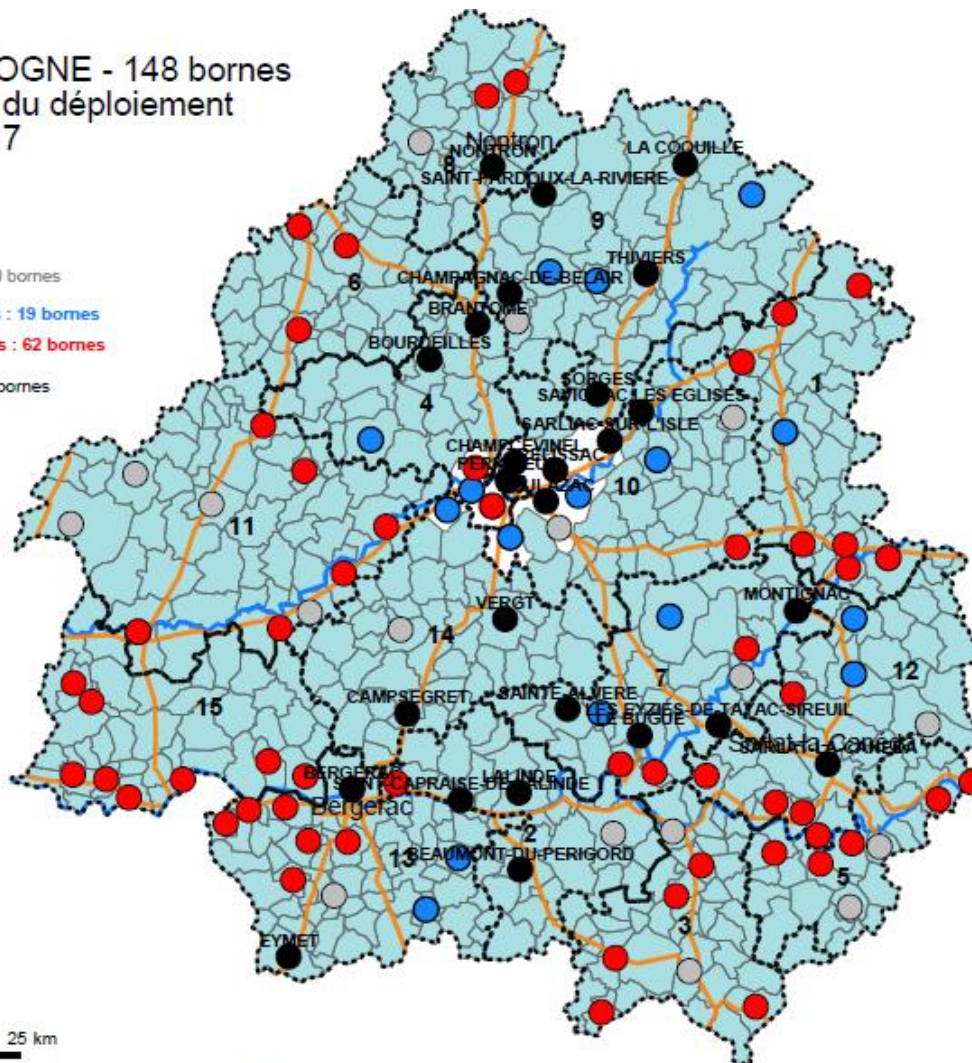
IRVE DORDOGNE - 148 bornes  
Avancement du déploiement  
au 22/06/2017

Etudes à réaliser : 20 bornes

OS Etudes en cours : 19 bornes

OS Travaux en cours : 62 bornes

IRVE en service : 47 bornes



0 5 10 15 20 25 km

Carte réalisée avec Cartes & Données - © SDE 24 - 22.06.2017



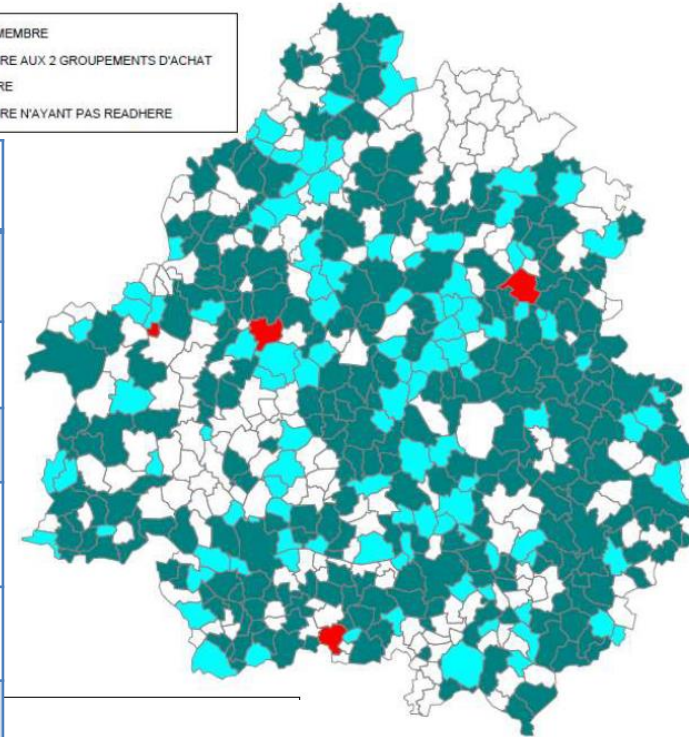
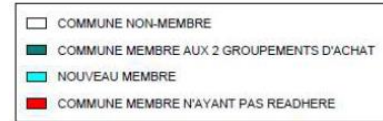


## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

28

CARTE ADHESION AU NOUVEAU GROUPEMENT D'ACHAT ELECTRICITE

### Groupement d'achat :



	Nouveau marché	Ancien marché
Associations	2	4
Bailleurs sociaux	2	1
CCAS / CIAS	4	3
Communes	<b>334 / 520</b> Soit 64 %	<b>265 / 557</b> soit 48%
Intercommunalités	14 / 20 soit 70 %	11 / 26 soit 42%
Autres EPCI	12	11
Santé	23	22
	<b>391 membres</b>	<b>317 membres</b>

**Economies réalisées : entre 8 et 12 % en fonction des lots et des clients**

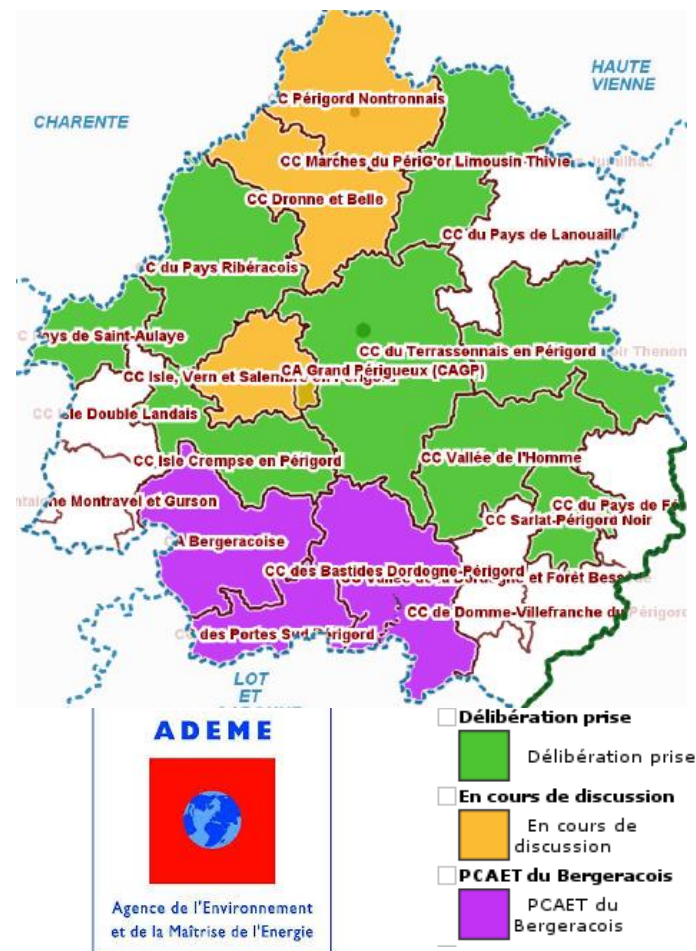
## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

29

### Plans Climat Air Energie Territoriaux

- ⇒ Principe d'un accord cadre porté par le SDE 24 pour choisir un bureau d'études pour le compte des EPCI validé lors de la CCP le 19 mai 2016
- ⇒ Attribution du marché en mars 2017
- ⇒ Réunion de lancement de la prestation avec les EPCI engagés dans la démarche fin avril 2017
- ⇒ A ce jour, 7 EPCI engagés, dont
  - ⇒ 2 « obligés » de plus de 20 000 habitants
  - ⇒ 5 « volontaires » de moins de 20 000 habitants

Au 27-06-2017 :





## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

30

### PCAET

#### Le calendrier :

- Lancement de la mission (comité de suivi en présentiel)
- Diagnostics et bilans des territoires
- Définition de la stratégie
- Alimentation de la méthodologie de concertation pour le plan d'actions

*Avril - Septembre 2017*

- Lancement de la concertation
- Méthodologie de la concertation
- Organisation et mis en oeuvre de la concertation

*Mars 2018*

- Construction du plan d'actions
- Propositions d'outil de suivi

*Été 2018*

- Rendu de l'étude (comité de suivi en présentiel)
- Réunion des Commissions PCAET et Comités de pilotage (bilan de l'étude)

*Mars 2019*

## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

31

### CLUB DES ACTEURS DE L'ÉNERGIE

La création du Club des acteurs de l'énergie, à l'initiative du Parc Naturel Régional Périgord Limousin et du SDE 24, a été annoncée lors de la dernière Commission Consultative Paritaire du SDE 24 (décembre 2016).

**Son objet :** Ce "club" se veut être un lieu de rencontres entre techniciens afin d'échanger sur les bonnes pratiques et les retours d'expériences autour des thématiques "énergie".

**Première rencontre :** lundi 3 juillet

**L'ordre du jour :**

- ⇒ Accueil par M. le Maire de la commune de Faux puis Échanges autour du « **Qui fait quoi en matière d'Énergies renouvelables sur le département ?** »
- ⇒ **Visite du chantier de la centrale photovoltaïque de Faux.**

## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI

32

### CLUB DES ACTEURS DE L'ÉNERGIE

STRUCTURE	STRUCTURE
SDE 24	ADEME
PNR Périgord Limousin	Région Nouvelle-Aquitaine
CA Grand Périgueux	DDT
CDC Isle Crempse en Périgord	Conseil Départemental
CDC Isle Vern Salembre	Ville de Bergerac
CDC du Pays Ribéracois	Ville de Périgueux
CDC du Pays de Saint-Aulaye	Pays de l'Isle en Périgord
CDC Périgord Nontronnais	FD CUMA
CDC du Terrassonnais	SEM
CDC Sarlat - Périgord Noir	ATD
CDC Vallée de l'Homme	AREC
SYCOTEB	

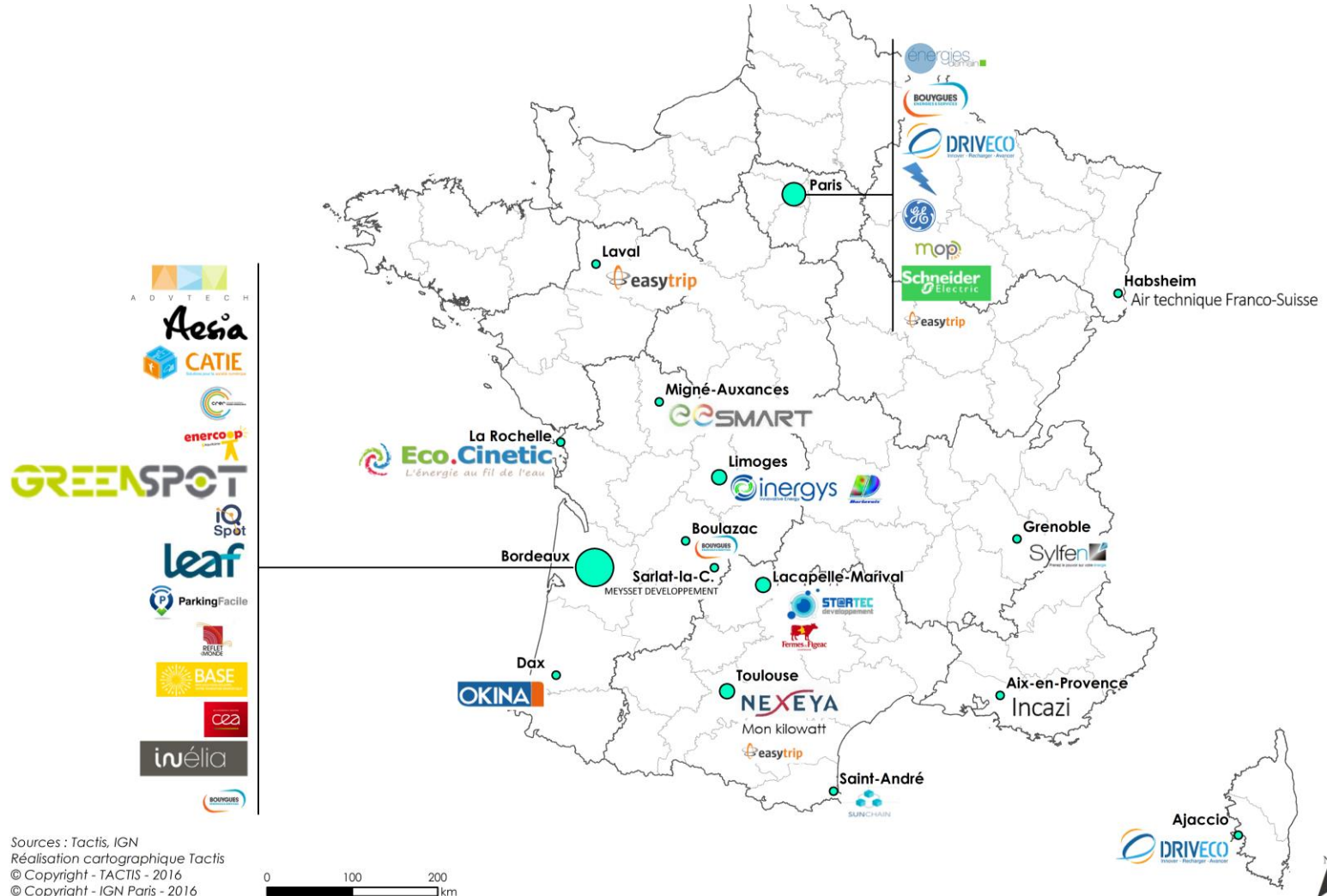
## 4) Avancée des projets du SDE 24 en partenariat avec les EPCI Smart Périgord

33

- Positionner la Dordogne comme territoire moteur en matière ::
  - d'innovation :
    - Utiliser nos réseaux d'énergie pour apporter de nouveaux services aux habitants
    - Susciter du développement économique local
  - de transition énergétique :
    - Vers un modèle sobre, sans carbone et local
    - Rapprocher production et consommation d'énergie
- Les valeurs du projet :
  - Sobriété, efficacité, énergies renouvelables
  - Partir des usages
  - S'appuyer sur le facteur humain

# Appel public à contribution Smart Périgord : 38 contributeurs

34



Sources : Tactis, IGN  
Réalisation cartographique Tactis  
© Copyright - TACTIS - 2016  
© Copyright - IGN Paris - 2016



# Smart Périgord – Etapes du projet

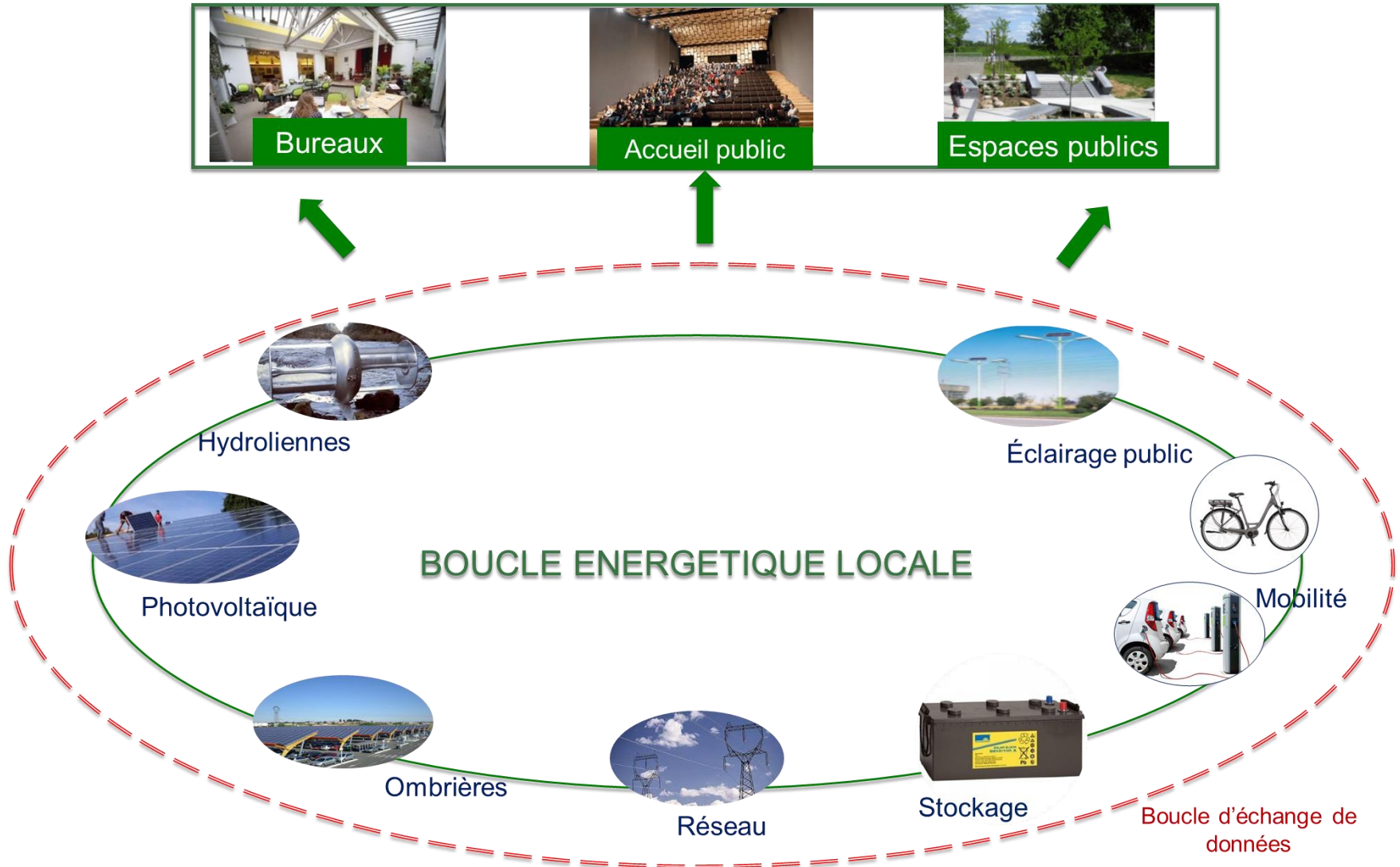
35

## Comité de pilotage et Conseil de l'Innovation (publics et privés)

- Des « démonstrateurs » sur trois sites volontaires :
  - Lac de Neufont : site touristique et de loisirs
  - Saint-Léon sur Vézère : village emblématique du Périgord
  - Grand Périgueux – partie urbaine
- Démonstrateur :
  - Doit être au service d'un projet de territoire, défini par les acteurs locaux
  - Projet expérimental : recherche de nouveaux procédés
  - Doit être réaliste (techniquement et financièrement) car doit servir de modèle reproductible ailleurs

# Une boucle énergétique

36





# Saint-Léon sur Vézère : estimation du potentiel de production



Estimation du productible  
Ratio : 1054,18 kWh/kWc/an

Mois	Estimation en kWh
Janvier	621
Février	932
Mars	1580
Avril	1740
Mai	2040
Juin	2170
Juillet	2250
Août	2020
Septembre	1670
Octobre	1170
Novembre	646
Décembre	555
Total	17394

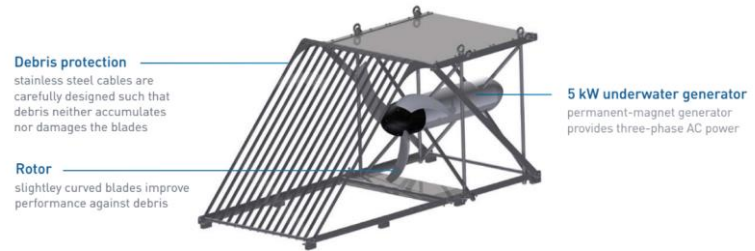
# Saint-Léon sur Vézère : estimation du potentiel de production

38





Turbine à rotation lente



Hydrolienne fluviale



Eclairage public « intelligent »



Stockage hydrogène



Ombrière photovoltaïque





***Merci de votre attention***

Contacts :

- Sébastien Godefroy – Directeur Général
- Youenn Huon – Directeur de l'Innovation et de la transition Energétique